



PROCES VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL **Du 14 AVRIL 2025**

Date de la convocation : 04/04/2025
Date d'affichage de la convocation : 04/04/2025
Date d'affichage de la délibération : 15/04/2025
Date du départ en Sous-préfecture : 15/04/2025

Nombre de Membres

En exercice : 8
Présents : 5
Votants : 5
Ayant donné pouvoir : 1
Absents excusés : 1
Absents : 2

L'an deux mille vingt et cinq, le quatorze avril à vingt heures trente, le Conseil Syndical s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gilbert MAUGAN, Président.

Présents :

M. MAUGAN Gilbert, Président
M. DUCLOS Jean Noel
Mme GATINAUD Delphine
M. PRUVOT Patrice
Mme FORESTIER Lucille

Pouvoirs : Mme GATINAUD Delphine

Absents excusés : Mme VOISIN Elke

Monsieur le Président procède à l'appel et constate que le quorum est atteint.

Secrétaire : Mme FORESTIER Lucille a été élue secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR :

- Annulation de la délibération 2025-09
- Élection des membres de la commission d'appel d'offre
- Questions diverses

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU 1^{er} AVRIL 2025

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Syndical approuve le procès-verbal.



Délibération n° 2024-10

Annulation de la délibération 2025-09

Le Président explique que la Préfecture a refusé la délibération 2025-09 « Election des membres de la commission d'appel d'offre » car elle n'est pas conforme.

Il faut donc annuler la délibération 2025-09.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents ou représentés, décide, à la majorité,

DECIDE d'annuler la délibération 2025-09.

Délibération n° 2024-11

Élection des membres de la commission d'appel d'offre

Le Président explique que pour le marché des travaux phase 2, le Conseil Syndical doit élire les membres de la commission d'appel d'offre.

La commission d'appel d'offre doit avoir 6 titulaires avec le Président et 2 suppléants.

M. DUCLOS Jean Noel, M. FAUVIN Patrick, Mme HOLLINGER Jacqueline, M. MAUGAN Gilbert (Président) et M. PRUVOT Patrice et Mme FORESTIER Lucille se proposent en tant que titulaire.

Et Mme WALLOIS Dorianne et Mme VOISIN Elke en tant que suppléants.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents ou représentés, décide, à la majorité,

Décide que M. DUCLOS Jean Noel, M. FAUVIN Patrick, Mme HOLLINGER Jacqueline et M. MAUGAN Gilbert, M. PRUVOT Patrice et Mme FORESTIER Lucille seront les membres titulaires de la commission d'appel d'offre.

Mme WALLOIS Dorianne et Mme VOISIN Elke seront les membres suppléants de la commission d'appel d'offres.

POINTS DIVERS

- Questions diverses :

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question soulevée, la séance est close à 20h46.

Secrétaire de séance

Le Président,
Gilbert MAUGAN

